



Numéro 141 - printemps 2020

Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Editrice responsable : Madeleine Gurny - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève

Tirage : 8400 exemplaires - AHCVV 1200 Genève

Internet : www.ahcvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcvv.ch

ont participé à ce numéro : Madeleine Gurny (mg), Robert Gurny (rg), Roman Juon (rj),
Andrienne Soutter (as) et Florence Vandenbeusch (fv)

centre ville et vieille-ville ... piétonisation ?

Plusieurs articles de ce numéro parlent de stationnements, de rues, de zones piétonnes. En effet, le projet du parking «Clé de Rive» suscite bien des questions et nous nous interrogeons sur la vision globale d'aménagement du centre de la ville dans laquelle un projet comme celui-ci et/ou d'autres s'intégreraient.

La question est complexe et ne se pose pas uniquement à Genève. Nombreuses études sont entreprises par les villes en Suisse et à l'étranger pour comprendre et intégrer dans leur projet d'aménagement urbain d'une

part l'évolution des modes de transport, de communication, de vie et d'autre part les activités de vente de petits ou de grands commerces, afin de faciliter la cohabitation, le commerce et les échanges sociaux.

Ces études sont menées par différents spécialistes (urbanistes, ingénieurs, sociologues, géographes, acousticiens, architectes, artistes). Ils cherchent à comprendre, en interrogeant tant les usagers que les autorités, afin d'évaluer les enjeux et déboucher sur des hypothèses d'aménagement ayant pour but une qualité de vie urbaine spécifique à chaque ville.

Pour notre part, au sein de l'AHCVV, nous nous interrogeons, non seulement sur les conséquences et l'impact que les choix effectués pour ce projet de parking auraient sur la circulation des véhicules et des transports publics, mais aussi sur les aménagements spécifiques des espaces appelés «zone piétonne», «à vocation piétonne» ou «zone de rencontres». Qu'entend-on par ces appellations? Qu'en est-il de la mixité des modes de déplacements dans les rues (deux roues et piétons)? Quelles places de stationnement pour les véhicules à deux roues (cycles et motos)? Comment favoriser le déplacement, la déambulation? Comment attirer? Comment favoriser le commerce et les activités fixes ou temporaires de chaque usager de l'espace public?

Pour notre assemblée générale, nous avons demandé à des représentants des Associations «Mobilité piétonne Suisse» et «La Rue de l'Avenir» de nous informer de ces problématiques. Conscients qu'il faudrait consacrer plus d'une petite heure pour en débattre, nous pourrions, si l'intérêt est manifeste tant du côté des usagers que des autorités, inviter divers spécialistes et organiser un débat d'une journée pour échanger sur le sujet et entrevoir une vision d'ensemble d'aménagement de notre quartier, voire de la ville.

fv

édito

«Le commencement de la sagesse, c'est la crainte de l'Eternel.» Proverbes, IX, 10

Plus laïquement, la peur du gendarme, qui devrait inciter au respect des règles, a longtemps été considérée comme le début de la sagesse. Il est vrai que jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, les gendarmes en imposaient: leur taille devait au moins faire 1,73 m, au milieu d'une population où seuls 8% des hommes atteignaient cette stature; ils portaient la moustache, attribut réservé aux soldats; leur costume décoré d'or et leurs armes luisantes en imposaient (de même que leur réputation de brutalité).

Comment imposer la loi sans terroriser les populations? Dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle, une réorientation déontologique – la culture de la prévention – et un mouvement de fond – la banalisation de l'uniforme –, portés par la démocratisation de la société, ont délégitimé les formes traditionnelles d'intimidation: les policiers ont appris à se conformer aux principes d'une loi consentie et d'une autorité négociée; ils ont cessé de vouloir effrayer les «honnêtes gens». La peur traditionnelle a été convertie en inquiétude raisonnée, qui est tout à fait adéquate pour ceux dont la conscience morale s'est développée et qui respectent les règles de la vie en société.

Mais qu'en est-il de ceux qui se moquent des règles de leur communauté? des individualistes qui se sentent au-dessus des lois? de ceux dont le mode de vie repose sur la transgression? de ceux qui considèrent que les contraventions sont des taxes iniques qui signent la mainmise liberticide de l'Etat, ou encore de ceux pour lesquels les sanctions ne sont simplement pas dissuasives?

Certains croient que la présence ostensible de l'uniforme saura dissuader ces malfaiteurs, qu'au cours de leurs tournées, les gendarmes peuvent et doivent effrayer les rebelles à l'ordre public (du moins ceux qui resteraient sensibles à un sentiment de culpabilité résultant de l'intériorisation de la crainte de la sanction, voire aux sanctions effectives). Or, cette mission traditionnelle, même si elle est parfois utile dans l'immédiat, n'est plus du tout satisfaisante à moyen terme: d'une part, on ne peut pas mettre un gendarme derrière chacun de ces individus pendant des mois, et d'autre part, la peur du gendarme est inaccessible à la majorité de ces réfractaires.

Prenons par exemple le cas de ceux qui circulent et se garent en Vieille-Ville sans respecter la signalisation mise en place: ils s'accordent ces privilèges à l'image de ceux que *l'évêque souverain de la Ville distribuait en 1387 aux bourgeois, leur permettant notamment de gagner leurs étages sans avoir à descendre de cheval ou de chaise à porteurs (LB)*. Comment les convaincre d'abandonner ce confort égoïste?

La question centrale reste donc de savoir comment développer plus généralement la conscience morale dans notre société, qu'elle soit individuelle (il est dangereux de rouler vite ou de contaminer les autres avec une maladie) ou entrepreneuriale (il est dangereux d'exploiter la planète au-delà de ses capacités de renouvellement des ressources).

Je n'ai pas de réponse. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il est important que chacun de nous s'en préoccupe, et tout particulièrement que nos magistrats, la gendarmerie et autres représentants des autorités soient entraînés pour éviter les scandales, ratés, bavures, qui les éclaboussent périodiquement.

mg

antigel à l'ancien manège



Merci au festival Antigél qui met en action un bouillonnement d'inventions et de création. Avoir tenté une idée folle en s'installant dans le chantier de l'Ancien Manège, cela a été le coup de fouet pour façonner une attraction culturelle que le lieu mériterait en plus de sa mission sociale.

J'ai assisté à la performance de Tobias Preisig, concert qui fut phénoménal de puissance

rj



e-mail : info@ahcvv.ch
site : www.ahcvv.ch
Facebook : [ahcvv.comite](https://www.facebook.com/ahcvv.comite)
Adresse : **AHCVV**
1200 Genève

10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat
(à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)
sur présentation de cette annonce



Partner

valable uniquement chez :

Tél. 022 311 03 10

PAM Partner Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6

100
Alhambra
SCÈNE CULTURELLE DE LA VILLE DE GENÈVE

programmation sur
www.alhambra-geneve.ch

10 RUE DE LA PÂTISSERIE
1204 GENÈVE

UN PARTENARIAT VILLE DE GENÈVE

CHOITEL
Maître Opticien

2^{ème} PAIRE OFFERTE
* voir conditions en magasin

Rue de la Corrairie 22 • Genève
T 022 310 01 79
www.choiteloptic.ch

Tout pour
votre santé et
votre beauté

Pharmacie Amavita Malbuisson
Galerie Jean-Malbuisson 15
1204 Genève
Tél. 058 878 17 20
ama051@amavita.ch

AMAVITA
ma pharmacie

Louez d'abord
et achetez ensuite!

**Pianos à louer
dès CHF 60.-**

Profitez de
notre intéressante
offre d'achat
après location

Rue du Marché 20, 1204 Genève www.kneifel.ch

Restaurant ATHÉNÉE 4

Ouvert du lundi au vendredi
De 11 heures à 15 heures
Rue de l'Athénée 4
022 310 11 22
www.athenee4.ch

Initiative zones piétonnes

Les Verts, initiateurs du Référendum Clé de Rive, avaient annoncé dès le départ qu'ils lanceraient une initiative Zone piétonne parallèlement au lancement du Référendum. Ce dernier ayant largement abouti, à peu près les mêmes, mais pas tout à fait, ont décidé de plancher sur cette initiative. Mais là, la situation se corse... En effet, si tous et toutes s'accordent sur l'importance de lancer une initiative zone piétonne, les avis divergent sur l'implantation de celle-ci. Faut-il demander une zone piétonne dans chaque quartier? Faut-il conserver celle proposée par le projet Clé de Rive, éventuellement en l'agrandissant? Faut-il proposer un périmètre dans lequel une zone piétonne devrait prendre place? Faut-il y nommer les rues destinées à être piétonnes ou seulement définir une zone? etc. A ce jour, au moment de la rédaction de ce petit article, soit début février, la question est toujours en discussion.

candidats du centre et de la vieille-ville au conseil municipal



Voici les candidat-e-s du quartier Centre et Vieille-Ville au prochain Conseil municipal: de gauche à droite Jean-Marie Mellana, Oriana Brückner (au premier plan), Delphine Wuest, Daniel Rasolo et Fabienne Aubry.

Depuis la création de notre association d'habitants du quartier, nous publions les photographies des candidat-e-s du quartier, qu'il-elle-s soient membres ou non de notre association et quel que soit leur parti.

Le but est qu'ils-elles soutiennent nos actions, si ils-elles sont élu-e-s, en particulier nos pétitions, comme, à titre d'exemple, pour le Bastion de Saint-Antoine que le Conseil municipal est en train d'étudier.

sous les bastions

La Promenade des Bastions est un parc assez grand pour qu'à l'abri des bruits de la circulation on puisse s'y délasser ou y faire une marche rapide de trente minutes comme recommandé par la médecine, et le bon sens, à la population de tous âges. La Promenade des Bastions, récemment intelligemment rénovée pour permettre une meilleure irrigation, d'où un meilleur développement de ses nombreux arbres, est également pourvue de quelques pelouses qui sont très appréciées, bien qu'en mauvais état.

La mode est aux arbres, mais savez-vous qu'un pré, un carré de gazon, absorbe également énormément de gaz carbonique? Selon Manderley, un semencier canadien:

«Étant donné que l'herbe a une densité plus élevée de feuilles et un taux de croissance plus rapide que les plantes indigènes, il est beaucoup plus efficace pour réduire les émissions de CO₂... Le gazon améliore la qualité de l'air en filtrant les minuscules particules de saleté et de poussière qui, autrement, dérivent dans

l'air. Les brins d'herbe piègent la fumée et d'autres polluants atmosphériques.»

ou sur le site Planète:

«Un gazon entretenu peut en capturer 10 à 12 tonnes par an dans ses feuilles et ses racines. Ainsi, à surface du sol égale, les gazons permettent une séquestration de CO₂ dans le sol deux fois plus importante que celle d'une forêt de feuillus de 120 ans et autant qu'une plantation de conifères de 25 ans.»

Cela fait longtemps que dans ce petit journal et/ou par lettres nous déplorons le manque de respect et de soins accordés aux pelouses, celles du square du Bourg-de-Four, comme celles des Bastions.

A un dernier message adressé à M. Barazonne lui demandant de prendre soin des pelouses des Bastions, il fut répondu que leur état dépendait du fait qu'elles étaient très sollicitées. Effectivement c'est le nœud du problème. Mais être sollicité par des gens ou par des machines et des constructions ce n'est pas la même chose. A notre avis, les Bastions servent très souvent, trop souvent, de lieu de fêtes, de courses, de marchés, de manifestations et ces derniers exigent la construction de planchers, de tentes, de cabanes, de portiques métalliques, etc. Toutes ces installations, ainsi que les engins qui les amènent, les montent et les emportent, abîment les pelouses. D'une part la végétation privée de lumière sous ces constructions, jaunie, peine à reprendre vie lorsqu'elles sont enlevées. D'autre part les machines et le piétinement des promeneurs et des usagers écrasent, labourent, blessent les pelouses et empêchent le développement harmonieux de l'herbe et des petites plantes à fleurs; à côté d'espaces dénudés, où le sol terreux se mue facilement en boue par temps de pluie, la végétation se couvre de plantes comme le plantain, le trèfle blanc ou des millets qui remplacent l'herbe et sont moins propices à l'absorption du gaz carbonique et des poussières. Pourquoi pas alors implanter les plus envahissantes de ces manifestations, comme le marché de Noël ou la course de l'Escalade sur la Place Neuve ou sur la plaine de Plainpalais ou encore à Saint-Antoine où ils feraient moins de dégâts?

La lutte contre le réchauffement climatique exige de gros efforts. Pour limiter le gaz carbonique dans l'atmosphère, il est tout aussi important d'en absorber le plus possible qu'il est impératif d'en diminuer drastiquement la production. Actuellement on a tendance à prôner le rôle des arbres dans ce processus, on se bat pour éviter qu'ils soient abattus. Qu'en est-il de l'herbe dont le rôle est tout aussi, sinon plus bénéfique? De tout mon cœur je souhaite et demande à nos autorités que la voix modeste mais essentielle de l'herbe soit entendue.

Quelle meilleure illustration de ce qui précède que de comparer, un jour d'été, la chaleur, l'éblouissement et le vacarme de la Place Neuve avec la fraîcheur, l'ombre et la tranquillité du parc contigu?

à glôzu



Ce personnage de la Vieille-Ville nous a quittés. Par les multiples cordes qu'il avait à son arc: saltimbanque, artiste, cuisinier, gourmand, généreux, altruiste et attentif aux autres, il a marqué la République

de Genève. Il aimait la vie et, comme tout bon genevois, il était aussi râleur et grande gueule. Il ne fallait pas le provoquer sous peine de l'entendre défendre haut et fort son point de vue, voire le manifester physiquement. N'était-il pas allé jusqu'à se déplacer à cheval dans la Vieille-Ville lors de discussions sur les places de parc? Et ceci n'est qu'une facétie parmi d'autres.

C'est lui aussi qui a fait revivre le restaurant de l'Hôtel-de-Ville, qui est une image importante de la Vieille-Ville. Que sa femme et son fils continuent à faire vivre l'Hôtel-de-Ville comme il l'a voulu, c'est s'assurer que politiciens, habitants, artistes et touristes continuent à fréquenter et apprécier ce lieu typique de la ville.

Oui, que les gens l'aient aimé ou non le père Glôzu restera un personnage de la Vieille-Ville et nous ne pouvons que souhaiter une bonne continuation à ses proches. Et santé Glôzu!

Banque Raiffeisen
d'Arve et Lac
Agence de Rive
à votre service

RAIFFEISEN

acoustique Tardy

Pour une meilleure audition

www.acoustique-tardy.com
Tél. 022 311 30 97
rue du Rhône 69

Accès aisé. Arrêt TPG Direct
Place des Eaux-Vives
Bus 2-6-9-10-25-33-A-E-G

**RICHARD GEYER
HAIR & BEAUTY**

RUE DU PERRON 14
1204 GENEVE
TEL: 022 311 41 92
WWW.COIFFEURDELACITE.COM

10 ANS
1983-2013



**Sous les Pavés
Artisans Bijoutiers**

www.souslespaves.ch
12 Rue du Perron
1204 Genève
0227001806

Créations
Réparations
Transformations

TAVERNE DE LA MADELEINE
Restaurant sans alcool
depuis 1920
au pied de la Vieille-Ville

Spécialités suisses
Plat du jour à 18.50 CHF
Suggestions du Chef

Rue Toutes-Ames 20
1204 Genève
022 310 60 70
Lundi au vendredi 8h30-15h00
fermé le samedi et dimanche
tavernedelamadeleine@bluewin.ch





Fête de la Première Feuille

Samedi 21 mars 2020 12h – 16h30
Promenade de la Treille

C'est au son des percussions de Prisioneiros do samba que le cortège des écoles arrivera sur la Promenade.

M. le Sautier accueillera les enfants et nous donnera quelques informations sur l'éclosion du bourgeon avant de ravir les enfants grâce au traditionnel lancer de bonbons.

Tout l'après-midi, nous vous proposerons des jeux, du maquillage, un atelier cirque, des concerts et des bricolages.

Parmi nos invité-es, nous aurons la chance d'accueillir le clown Filibert ainsi que Cédric qui nous sensibilisera au monde des abeilles.

Les associations du quartier seront présentes avec des stands de nourriture et une buvette.

La fête sera annulée en cas de pluie, renseignements au 1600 et sur le site de la MQCC.

Manège : quel nom et quel logo ?

Samedi 21 mars

En novembre dernier, la Ville de Genève a mandaté l'association Chantier Ouvert pour proposer des ateliers participatifs aux enfants du quartier afin de trouver et créer le logo et le nom pour le Manège.

Grâce à l'imagination des enfants, Chantier Ouvert a ainsi récolté de nombreuses idées désormais réunies dans un catalogue.

Pour restituer toute la richesse et la créativité des enfants, nous sommes très heureux-ses de vous inviter le **mercredi 4 mars 2020 de 17h à 19h à la maison de quartier pour le vernissage de l'exposition et du catalogue** consacrés à ce travail créatif. Deux panneaux illustrant les créations des enfants seront également accrochés sur la palissade du chantier.

Chantier Ouvert a également pour mission de faire des propositions de noms et de logos, en utilisant les résultats des ateliers. Les associations du quartier, investies depuis de nombreuses années dans le projet Manège, devront choisir un nom, ainsi qu'une sélection de logos qui sera exposée **pendant la fête de la Première Feuille. C'est le public qui choisira le logo gagnant en votant sur place entre 12h30 et 14h** et le résultat sera révélé au cours de la fête.

Mme Alder, magistrate en charge du département de la cohésion sociale et de la solidarité ouvrira officiellement le vote sur le logo du Manège.

IMPORTANT : en cas de pluie, la présentation et le vote sur les logos seront déplacés à la **maison de quartier Chausse-Coq (12h30 - 14h)** le résultat sera révélé à la fin du vote.

Renseignements au 1600 et sur notre site internet.

Assemblée générale ordinaire + Festival du local

Samedi 4 avril 10h30
à la MQ Chausse-Coq

Nous vous invitons à la traditionnelle assemblée générale annuelle de l'association de la maison de quartier Chausse-Coq. Le comité et les professionnel-les vous accueilleront chaleureusement et vous présenteront les différents événements qui ont eu lieu durant l'année.

Une de nos priorités est de favoriser la vie associative dans le quartier à travers des projets et des activités rassemblant jeunes et moins jeunes : fêtes de quartier, soirées à thème, cours, ateliers et bien d'autres. L'assemblée générale est l'occasion de venir communiquer vos projets, vos envies ou vos inquiétudes. C'est aussi un moyen de soutenir les bénévoles et remercier les professionnel-les qui durant toute l'année investissent du temps et de l'énergie pour faire vivre notre maison de quartier.

Durant la partie statutaire, une animation sera organisée pour les enfants dont les parents assistent à l'Assemblée Générale. Elle sera suivie d'un apéro préparé par les enfants et les jeunes de la MQCC qui permettra de poursuivre les discussions de manière plus conviviale.

Dès 17h

5^{ème} édition du festival du local ! Une soirée live dédiée aux musiciens et musiciennes qui répètent toute l'année dans notre local de musique et qui se produiront pour vous gratuitement. Il y en aura pour tous les âges et tous les styles, ambiance garantie. Venez nombreuses et nombreux soutenir les artistes locaux !

Entrée libre, buvette et petite restauration.

La MQCC réfléchit à ses activités au Manège

Suite à l'assemblée publique d'octobre dernier, nous avons étudié les différentes propositions et nous n'avons pas trouvé de contradictions avec le projet associatif de la MQCC. De plus, lors de l'assemblée publique, les personnes présentes ont exprimé la volonté d'être dans un esprit de participation plutôt que de consommation.

A l'heure actuelle nous pensons que les activités hebdomadaires de la MQCC seront emmenées au Manège (enfants, crêpes party, accueil ados), des propositions concernant l'élargissement au mercredi après-midi et au samedi ont été faites, la MQCC évaluera le besoin et le meilleur moyen de répondre à cette demande.

Une des nouveautés sera le développement d'activités pour les aîné-es au Manège; une des propositions est un accueil libre que nous traduisons comme un espace (lieu et temps) réservé aux aîné-es, sans programme précis, avec la possibilité de se faire une tasse de thé.

Une autre proposition concerne des actions de type échange de service : aide électricien et informatique, porter les courses ou promener le chien. Cette proposition pourrait se traduire par la gestion d'un panneau « troc-service ».

D'autres activités plus ponctuelles pourraient avoir lieu : repas aîné-es, expositions, spectacles et concerts.

Les propositions qui ont enthousiasmé le plus de personnes sont : mettre des couleurs sur les murs de la grande salle, une aide d'électricien et en informatique, des repas aîné-es, des bacs de permaculture, des cours de cuisine, la chorale et la possibilité d'organiser des soirées privées tardives.



rue du vieux-collège

Rue du Vieux-Collège, un long parking deux roues d'une cinquantaine de places borde la rue. Il est, quasiment en permanence, «squatté» par douze engins de livraison de repas à domicile. Est-ce normal ou légal qu'une seule enseigne abuse ainsi du domaine public? (as)

zone de rencontre avec voitures stationnées ? encore une genferrei...



Que fait la Fondation des parkings? Eventuellement 40.- CHF d'amende, moins cher à la journée qu'un parking souterrain! (rg)

gabegie place bourg-de-four



Il a fallu qu'un habitant écrive récemment aux autorités pour que celles-ci fassent remettre les installations florales et les chaînes qui avaient été enlevées en décembre pour le passage du cortège de l'Escalade. Auparavant il avait constaté que les véhicules, non seulement traversaient la place, mais y stationnaient. (fv)

chassons l'incivilité hors de notre ville !



Les consignes du tri et du recyclage, qui permettent d'économiser des ressources naturelles et financières, ne sont pas respectées dans nos rues. Pet, canettes, cartons, papiers... sont abandonnés par terre. Même problème pour les mégots, qui sont toxiques, non-biodégradables, polluants et difficiles à collecter. Partant de ces constats, l'Association Ma Ville Jardin organise plusieurs actions durant l'année 2020 dans le cadre de leur initiative «Chassons l'incivilité hors de notre Ville!».

L'Association vise à promouvoir la pratique quotidienne d'activités éco-sportives comme le plogging (c'est à dire : courir ou marcher et ramasser en groupe les déchets abandonnés dans nos espaces publics par nos concitoyens, puis les trier en vue d'un recyclage), pour leurs effets bénéfiques à la fois sur la santé de l'être humain et sur l'environnement. ... C'est aussi une bonne manière de motiver les débutants à se mettre à la course, plus utile que le simple jogging. Les arrêts fréquents permettent de respirer et de travailler son endurance en douceur. Le plogging a un côté convivial c'est une activité à faire entre amis, voire même avec des enfants.

La première action en 2020 est intitulée «Grand Nettoyage du Printemps». Elle aura lieu le dimanche 29 mars 2020, sur la Plaine de Plainpalais, de 10 à 14 heures. Elle a pour but d'informer, de présenter les consignes à respecter lors d'une activité éco-sportive, le plogging (avec le soutien de coaches professionnels) et de former des groupes de pratique récurrente. Pour vous inscrire ou obtenir une information plus détaillée ou des conseils concernant des actions de l'Association <https://mavillejardin.org> ou info@mavillejardin.org.



les sachets pour la petite poubelle verte

Vous pouvez vous en procurer gratuitement dans deux postes de police municipale, un pour la rive droite au Petit-Saconnex, l'autre de notre côté à celui de Jargonnant. (Poste des Eaux-Vives, 4, rue Jargonnant 1207) (as)

geneva lux festival



Cette année, on a pu rêver avec les Anooki, personnages inspirés des Inuits qu'on a trouvés à 5 endroits dans la ville. (rg)

FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE
SUR LE THÈME DU PRINTEMPS
SAMEDI 21 MARS 2020 12H - 16H30
PROMENADE DE LA TREILLE

Annulé en cas de pluie (tél. 1600)
toutes les infos sur www.mqchausse-coq.ch



**CHOCOLATERIE
—
TEA-ROOM**

BOURG-DE-FOUR 12
1204 GENÈVE
www.swisschocolates.ch

TÉL. +41 22 310 40 94
FAX +41 22 312 18 25
info@swisschocolates.ch

La Clémence

LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE

OUVERT TOUS LES JOURS
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR

www.laclemence.ch

Smilies



Cette rubrique est ouverte à tout le monde. Veuillez écrire à journal@ahcvv.ch ce que vous aimez particulièrement dans notre ville OU ce que vous déplorez. Pas plus de 50 mots, plus votre nom, prénom et adresse. Toutefois, nous n'indiquerons que vos initiales dans la signature.

notre rue piétonne dans les rues-basses ?



Cette merveilleuse photographie des Rues-Basses datant de la fin du 19^{ème} nous montre qu'elles étaient assez embouteillées par les chars à chevaux et même par un éléphant. Mais c'était vivant et poétique.

Mais parlons des rues perpendiculaires à ce grand axe ! Aujourd'hui, la rue de la Monnaie est sans âme. La rue du Commerce, malgré des aménagements que je nommerais de

secours, est un désastre. Quant aux rues perpendiculaires à la rue de Rive, elles ne servent qu'aux stationnements (motos, autos), et les commerces d'alimentation et de service qu'elles abritaient ont disparu. Avant, il y avait beaucoup d'habitants qui animaient ces commerces. Maintenant, les loyers sont tellement élevés que dans les arcades, il n'y a plus que des commerces de luxe, avec de rares clients, et les appartements ont été transformés en bureaux. Comme les petites rues n'offrent plus aux piétons une qualité de vie, ils vont se réfugier à l'intérieur des grands magasins où l'on peut consommer boissons et gâteaux ! Certaines places, comme celle de la Fusterie, avec ses marchés, sont bien animées et accueillantes, mais est-ce suffisant ?

Alors à quoi bon vouloir créer des rues piétonnes mortes à l'avance. Il faut juste de la patience et attendre que les mesures qui s'annoncent pour le sauvetage de notre planète nous obligent à sortir de la croissance effrénée, ce qui donnera obligatoirement une vie plus douce et plus humaine.

rj

le bastion de saint-antoine

Miracle, pas trop d'informations et tout à coup le GHI se fend d'un article sur les fouilles du Bastion de Saint-Antoine. L'article ne mentionne pas que c'est notre association qui a lancé l'idée de créer un accès permanent pour visiter ce site impressionnant d'histoire pour notre canton où il y a des squelettes et des poteries en grand nombre.

Donc, un petit rappel : notre association, en collaboration étroite avec Jean Terrier, l'archéologue cantonal, a organisé au moins deux visites et lancé une pétition adressée au Conseil municipal de la ville et au Conseil d'Etat. Pour nous, la pétition est notre arme préférée et cela depuis le sauvetage de

l'Alhambra ! Le coût prévu est de presque 15 millions de francs, soit la somme que coûtera la réfection de l'Ancien Manège de la rue Saint-Léger, mais ici, seuls 5 millions seront à la charge de la ville. Un parc sera aussi aménagé, avec des arbres.

Ainsi, grâce au dynamisme de l'AHCVV, du sinistre bastion presque à l'abandon va renaître un lieu historique qui embellira la cité de Genève. C'est un nouvel exemple de lutte citoyenne qui est en train de réussir, comme pour l'Ancien Manège, où les associations du quartier ont lutté pour faire disparaître le garage à voitures.

rj

visite du manège en chantier

En date du 27 janvier 2020, les futurs usagers du bâtiment du Manège, associations et habitants, ont eu le privilège de visiter le chantier.

Tous coiffés d'un casque (sécurité oblige), ils ont, tout au long de la visite, suivi et écouté l'architecte mandaté qui a gagné le concours et conduit les travaux.



Ils ont découvert les futurs espaces de ce magnifique ouvrage. Au rez-de-chaussée, l'entrée, accueillante, dans laquelle on imagine qu'il se déroulera des activités attirantes pour les passants.



Côté rue Saint-Léger, il y aura les services d'accueil et la crèche, et de l'autre côté, la ludothèque qui se déploiera sur deux niveaux. Ces espaces bénéficieront d'un éclairage zénithal complémentaire.



Au premier étage, la salle centrale, éclairée de part et d'autre par de larges baies vitrées, se prêtera merveilleusement à différents types d'activités.



A partir de cet espace, on accèdera à une terrasse donnant sur Saint-Léger qui permettra aux enfants de la crèche de prendre l'air en toute sécurité, mais qui sera aussi ouverte à d'autres publics.



Les visiteurs ont aussi eu le privilège d'inspecter les combles du bâtiment qui ne seront plus visibles une fois les travaux terminés. En effet, afin de protéger la charpente, le projet prévoit de traiter cet espace en combles froids.



Il ne reste plus qu'à attendre avec impatience les prochaines visites pour apprécier plus encore ce merveilleux outil qui sera donné pour animer le quartier.

fv

ONE, TWO... STREET ART!

LE TOP DE L'ART URBAIN



EXPOSITION
10.04 - 27.09.20
Pont de la Machine - Genève
Entrée libre - dès 3 ans
www.sig-quartierlibre.ch

© TUK-TUK, BIELLAZARD

CONÇUE ET RÉALISÉE PAR  ORGANISÉE PAR 

Hôtel Bel'Espérance
Cet été prenez de la hauteur



 1 rue de la Vallée, 1204 Genève
www.hotel-bel-espérance.ch
022 818 37 37 

Imprimerie Nationale
Maison fondée en 1814

c/o Prestige Graphique
Chemin du Pont-du-Centenaire 114
CH-1228 Plan-les-Quates
022 732 27 12
www.imprimerienationale.ch



Confiez-nous vos impressions! 